



PRÉFET DE L'ESSONNE

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° 081 spécial publié le 15 juin 2020**

*Sommaire affiché du 15 juin 2020 au 14 août 2020*

**SOMMAIRE**

**DCPPAT**

- Arrêté n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-100 du 15 juin 2020 portant délégation de signature à M. Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Palaiseau

**DRCL**

- Arrêté 2020/PREF-DRCL n° 191 du 15 juin 2020 modifiant, pour les communes de Corbeil-Essonnes et Lisse, l'arrêté 2020/PREF-DRCL n° 191 du 15 juin 2020 fixant l'état des listes candidates pour le 2d tour de scrutin des élections municipales et communautaires le 28 juin 2020



PRÉFET DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
BUREAU DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE

**ARRÊTÉ**  
**N° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-100 du 15 juin 2020**  
**portant délégation de signature à M. Abdel-Kader GUERZA,**  
**Sous-Préfet de Palaiseau**

**LE PRÉFET DE L'ESSONNE**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure notamment ses articles L.211-5 à L.211-8, R.211-2 à R.211-9 et R.211-27 à R.211-30 ;

VU l'article L.325-1-2 du Code de la route ;

VU le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment son article 43 ;

VU le décret du 27 avril 2018 portant nomination de M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

VU le décret du 27 juin 2017 portant nomination de la Sous-Préfète d'Étampes, Mme Florence VILMUS ;

VU le décret du 12 octobre 2017 portant nomination de M. Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet hors classe, en qualité de sous-préfet de Palaiseau ;

VU le décret du 31 décembre 2018 portant nomination de M. Sébastien CAUWEL, Sous-préfet, en qualité de Directeur de cabinet du Préfet de l'Essonne ;

VU le décret du 8 janvier 2019 portant nomination de M. Benoît KAPLAN, administrateur civil hors classe, en qualité de sous-préfet, Secrétaire général de la préfecture de l'Essonne ;

VU l'arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 11 février 2019 portant nomination de M. Thierry FERRE, Contrôleur général des services actifs de la police nationale, Directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne, à compter du 25 février 2019;

VU l'ordre de mutation n° 004758 du 19 janvier 2018 affectant la colonelle Karine LEJEUNE en qualité de Commandante du groupement de gendarmerie de l'Essonne à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-034 du 21 février 2020 portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures de l'Essonne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-035 du 21 février 2020 portant délégation de signature à M. Sébastien CAUWEL, Sous-préfet, Directeur de cabinet du préfet de l'Essonne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-045 du 21 février 2020 portant délégation de signature à M. Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Palaiseau ;

**SUR** proposition du Secrétaire général de la Préfecture,

## **ARRÊTE**

**Article 1er** : Délégation de signature est donnée à M. Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Palaiseau, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant des attributions de l'État dans l'arrondissement de Palaiseau, à l'exception :

- de celles déléguées par le Préfet de l'Essonne aux directeurs départementaux interministériels ;
- des arrêtés de conflit ;
- des réquisitions du comptable ;

**Article 2** : Délégation de signature est donnée à M. Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Palaiseau, pour l'ensemble du territoire du département de l'Essonne, pour les matières suivantes :

- Autorisation de mise à disposition de moyens et d'effectifs de la police municipale d'une commune dans une autre commune en application de l'article L.2212-9 du Code général des collectivités territoriales ;
- Procédures et décisions en matière d'immobilisation et de mise en fourrière de véhicule à titre provisoire, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, Sous-préfet de l'arrondissement chef-lieu ;

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Abdel-Kader GUERZA, la délégation de signature prévue aux articles 1<sup>er</sup> et 2 du présent arrêté sera exercée par M. Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, sous-préfet de l'arrondissement chef-lieu ;

**Article 4** : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Abdel-Kader GUERZA, la délégation de signature prévue à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté est consentie à M. Stéphane ADNOT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Palaiseau, à M. Kevin PACCHIONI, attaché, Secrétaire général adjoint de la Sous-Préfecture de

Palaiseau et Chef du bureau de la Coordination Interministérielle et de l'Ingénierie de Territoire, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant des attributions de l'État dans l'arrondissement de Palaiseau, à l'exception des matières suivantes :

- Octroi du concours de la force publique et mémoires en défense en matière d'expulsions locatives devant le Tribunal administratif ;
- Autorisation ou émission d'un avis concernant le concours de la gendarmerie ou d'un corps militaire ;
- Agrément des agents de police municipale et visa des formulaires nécessaires à la délivrance de leurs cartes professionnelles ;
- Suspension ou retrait d'agrément des agents de police municipale ;
- Réquisition des gendarmeries départementale et mobile ;
- Arrêté de mise en demeure de quitter les lieux de gens du voyage stationnant illégalement leur résidence mobile et si elle n'est pas suivie d'effet, octroi du concours de la force publique pour l'évacuation forcée ;
- Procédures et décisions en matière d'immobilisation et de mise en fourrière de véhicule à titre provisoire, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, sous-préfet de l'arrondissement chef-lieu

**Article 5:** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphan ADNOT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Palaiseau, et de M. Kevin PACCHIONI, attaché, Secrétaire général adjoint de la Sous-Préfecture de Palaiseau, la délégation de signature qui leur est consentie en ce qui concerne les attributions du Bureau des services à la population, sera exercée par Mme Djamila HURAUULT, attachée d'administration, Cheffe de Bureau des services à la population et par Mme Liliane AUBIGNAC, attachée, Adjointe à la Cheffe de Bureau des services à la population.

**Article 6 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphan ADNOT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Palaiseau, et de M. Kevin PACCHIONI, attaché, Secrétaire général adjoint de la Sous-Préfecture de Palaiseau, Chef de bureau de la coordination interministérielle et de l'ingénierie de territoire, la délégation de signature qui leur est consentie, en ce qui concerne le bureau de la coordination interministérielle et de l'ingénierie de territoire sera exercée par M. Nicolas LELION attaché, chargé de mission « ingénierie territoriale », Mme Laurence GALMICHE, attachée, chargée de mission « territorialisation des politiques publiques », et M. Wim DEFAYE secrétaire administratif de classe supérieure.

M. Nicolas LELION attaché, chargé de mission « ingénierie territoriale », Mme Laurence GALMICHE, attachée, chargée de mission « territorialisation des politiques publiques », et M. Wim DEFAYE secrétaire administratif de classe supérieure, reçoivent également délégation pour présider la commission d'arrondissement de Palaiseau sur la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et la commission d'arrondissement d'accessibilité.

**Article 7 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphan ADNOT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Palaiseau, et de M. Kevin PACCHIONI, attaché, Secrétaire général adjoint de la Sous-Préfecture de Palaiseau, la délégation de signature qui leur est consentie, en ce qui concerne les attributions du pôle coordination, sera exercée par Madame Nassira LADJELATE, secrétaire administrative, responsable des fonctions supports, pour les actes relatifs aux commandes, à la validation des devis et à la conclusion de conventions de stages.

**Article 8** : Délégation de signature est donnée à M. Abdel-Kader GUERZA à l'effet de signer pour l'ensemble du département pendant les permanences du corps préfectoral, les samedis, dimanches et jours fériés :

- les arrêtés relatifs aux admissions en soins psychiatriques (articles L3213-1 à L3213-10 et L3213-11-12-1 du Code de santé publique) ;
- les décisions prises en application du livre V du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile dans le cadre de l'éloignement des étrangers en situation irrégulière ;
- les saisines du Juge des libertés et de la détention en application des articles L552-1, L552-7, R552-2 et R552-8 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;
- les décisions et mesures prises en application des articles L224-2, L224-7 et L224-8 du Code de la route ;
- les décisions ordonnant la remise et la saisie d'armes et de munitions si le comportement ou l'état de santé de la personne détentrice présente un danger grave et imminent pour elle-même ou pour autrui (articles L312-7 à L312-15 du Code de la sécurité intérieure) ;
- toutes décisions nécessitées par une situation d'urgence.

**Article 9**: En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la préfecture, et de M. Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Palaiseau, la délégation de signature concernant les procédures et décisions en matière d'immobilisation et de mise en fourrière de véhicule à titre provisoire sera exercée par Mme Florence VILMUS, Sous-Préfète d'Étampes.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Benoît KAPLAN, de M. Abdel-Kader GUERZA et de Mme Florence VILMUS, cette délégation sera exercée par M. Sébastien CAUWEL, Directeur de cabinet du Préfet de l'Essonne.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Benoît KAPLAN, de M. Abdel-Kader GUERZA, de Mme Florence VILMUS et de M. Sébastien CAUWEL, ladite délégation sera donnée en zone police à M. Thierry FERRE, Contrôleur général des services actifs de la police nationale et Directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne, et en zone gendarmerie à la Colonelle Karine LEJEUNE, Commandante du groupement de gendarmerie départementale de l'Essonne.

**Article 10** : L'arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-045 du 21 février 2020 susvisé est abrogé.

**Article 11** : Le Secrétaire général de la Préfecture, le Sous-Préfet de Palaiseau, le Directeur de cabinet du Préfet de l'Essonne, la Sous-Préfète d'Étampes, M. Thierry FERRE, Mme Karine LEJEUNE, M. Stéphane ADNOT, M. Kevin PACCHIONI, Mme Djamila HURAUULT, M. Nicolas LELION, Mme Laurence GALMICHE, M. Wim DEFAYE, Mme Liliane AUBIGNAC et Mme Nassira LADJELATE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.



Jean-Benoît ALBERTINI



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET DE L'ESSONNE**

**PRÉFECTURE**

Direction des relations avec les collectivités locales

Bureau des élections et du fonctionnement des assemblées

**2020-PREF-DRCL n° 191 du 15 juin 2020  
modifiant, pour les communes de Corbeil-Essonnes et Lisses,  
l'arrêté 2020-PREF-DRCL n°168 du 03 juin 2020 fixant l'état des listes candidates  
pour le 2<sup>d</sup> tour de scrutin des élections municipales et communautaires le 28 juin 2020**

**LE PREFET DE L'ESSONNE  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** le code électoral ;

**VU** l'ordonnance n°2020-390 du 1<sup>er</sup> avril 2020 relative au report du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers de la métropole de Lyon de 2020 et à l'établissement de l'aide publique pour 2021 ;

**VU** le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret du 27 avril 2018 portant nomination de M. Jean-Benoît ALBERTINI, préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;

**VU** le décret n°2020-642 du 27 mai 2020 fixant la date du second tour du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs ;

**VU** le décret n°2020-643 du 27 mai 2020 relatif au report du second tour du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et à l'adaptation du décret du 9 juillet 1990 à l'état d'urgence ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires non élus lors du 1<sup>er</sup> tour des élections fixées par le décret n°2019-028 du 04 septembre 2019 pour les communes non pourvues le 15 mars 2020 ;

Considérant l'erreur matérielle relevée sur des candidatures sur les communes de Corbeil-Essonnes et Lisses qu'il convient de corriger ;

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne,

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

Les listes candidates enregistrées pour le 2<sup>d</sup> tour de l'élection des conseillers municipaux et communautaires du 28 juin 2020 sont arrêtées telles qu'elles figurent en annexes dans les communes de Corbeil-Essonnes et Lisses.

### Article 2 :

Le présent arrêté sera affiché à la Préfecture de l'Essonne, dans chaque commune concernée ainsi que dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

### Article 3 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne, ainsi que les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Jean-Benoit ALBERTINI



# Elections Municipales second tour du 28 Juin 2020

Département 91 Essonne  
Commune 174 - Corbeil-Essonnes

Candidat au conseil  
communal/autaire

## 04 CORBEIL-ESSONNES NOTRE VILLE VIVEMENT LE PRINTEMPS 2020!

1 M. PIRIOU Bruno	Oui
2 Mme SOAVI Martine	Oui
3 M. DRAMÉ Oumar	Oui
4 Mme TOURÉ Elsa	Oui
5 M. NOUAÏLE Michel	
6 Mme DOUCOURE Assa	
7 M. PICARD Jacques	
8 Mme CHOURFI Fadila	
9 M. JOURDIN Reynal	Oui
10 Mme LOUZE Safia	Oui
11 M. SEGURA Oscar	Oui
12 Mme PRIGENT Pascale	Oui
13 M. GAUTHEREAU Pierrick	
14 Mme TANDJIGORA Ramata	
15 M. PYOT Frédéric	
16 Mme RIGGIO Italia	
17 M. BOUKOUBAA Hichem	
18 Mme LOPEZ Françoise	
19 M. RENARD Sylvain	
20 Mme DAYANI Sylvie	Oui
21 M. DUVERNE Arnaud	Oui
22 Mme JUBIN Claire	Oui
23 M. BOUANZI Clotaire	Oui
24 Mme PAVAMANI Hélène	Oui
25 M. ARNOULD-LAURENT Francis	Oui
26 Mme BIGARNET Clémence	
27 M. LE GUAY Daniel	
28 Mme AISSA Monia	
29 M. BOURGES Frédéric	
30 Mme DOS SANTOS RUMOR Diana (Nationalité : Portugaise)	
31 M. PODOLAK Maxime	
32 Mme JELLAD Alana	
33 M. JACQ Hervé	
34 Mme LALLEMAND Fatima	
35 M. LE DROUMAGUET Benjamin	
36 Mme KINKELA KIPUNI Jenna	
37 M. KORKMAZ Ahmet	
38 Mme DROGUET Flore	
39 M. SIRAMY Jean-Marie	
40 Mme LAURENT Elodie	
41 M. REBOUL Baptiste	
42 Mme SCHMIDLE Virgine	
43 M. BINET Marvin	
44 Mme AIT AHMAD Karima	
45 M. SEPIOL Wojciech (Nationalité : Polonaise)	
46 Mme LACOMBE Dominique	
47 M. ROUFFE Fabrice	

## Elections Municipales second tour du 28 juin 2020

### Département 91 Essonne Communes 174 - Corbeil-Essonnes

Candidat au conseil  
communautaire

#### 05 J'AIME CORBEIL-ESSONNES AVEC ENERGIE ET PROXIMITE

1 M. BECHTER Jean-Pierre	Oui
2 Mme GARCIA Frédérique	Oui
3 M. BAYLE Jean-François	Oui
4 Mme KETFI Samira	Oui
5 M. BRETON Eric	
6 Mme CAPRON Sylvie	
7 M. MARIN Alexandre	Oui
8 Mme VANDENHEEDE Pascaline	Oui
9 M. AYKUT Volkan	Oui
10 Mme MALITTE Annie	Oui
11 M. CAUDRON Régis	
12 Mme KEITA Tracy	
13 M. GUILLET Régis	Oui
14 Mme BOUIN Martine	Oui
15 M. OUIS Azdine	Oui
16 Mme BERLAND Anne-Marie	Oui
17 M. ZEMZEMI Fakhri	
18 Mme BAUSIVOIR Nathalie	
19 M. LAYREAU Denis	
20 Mme DERUEL Germaine	
21 M. BEDU Jean	Oui
22 Mme DUBUSSY Francine	Oui
23 M. YILMAZ Necati	Oui
24 Mme BELKHIR Khadija	
25 M. ESPINOUSE Christian	
26 Mme RAKOVIC Elvira	
27 M. EL YAAKOUBI Ahmed	
28 Mme LAMBIN Catherine	
29 M. SILVA Fernando	
30 Mme KNIS Souad	
31 M. DELENNE Nicolas	
32 Mme ASSOUMANI Mariama	
33 M. PINON Franck	
34 Mme GARCIA Thérèse	
35 M. MECHKOURY Zacharias	
36 Mme LOUMI Corinne	
37 M. SOULÉ Djaffar	
38 Mme GONCALVES Cristina (Nationalité: Portugaise)	
39 M. NUTT David	
40 Mme MELNIK Valérie	
41 M. BOUTOUHA Mourad	
42 Mme ACHELLE Tevyden	
43 M. DJENAOUSSINE Mohand	
44 Mme GOUBET Elisabeth	
45 M. DJIBA Ababoucar	
46 Mme MACHADO BOALHOSA Sylvie	
47 M. CHAMOUX Nicolas	

# Elections Municipales second tour du 28 Juin 2020

Département 91 Essonne  
Commune 174 - Corbeil-Essonnes

Candidat au conseil  
municipal

## 06 DESSINONS ENSEMBLE CORBEIL-ESSONNES

1 M. RAYMOND Jean-Luc	Oui
2 Mme KHEDIRI Soraya	Oui
3 M. AMER Yacine	Oui
4 Mme LESAGE-GONCALVES Bernadette	Oui
5 M. NORMAND Alain	Oui
6 Mme TRAVORE Eugénie	Oui
7 M. ASSAF Olivier	
8 Mme ROBIN-QUICHON Dominique	
9 M. VERDONCK Alexandre	
10 Mme FARGIER Sylvie	
11 M. ELHOJJAJI Saïd	
12 Mme SARRAZIN Lydia	
13 M. PHAËTON DE LASSERRE Philippe	
14 Mme CARREZ Anne-Marie	
15 M. RODRIGUES Rodolphe	
16 Mme GIRAUD Lydia	
17 M. LAMANDÉ Thierry	
18 Mme ABDOU Nora	
19 M. EL JIDE Rachid	Oui
20 Mme PIN Corinne	Oui
21 M. BASSOKA Cyriaque	Oui
22 Mme BOUTRY Géraldine	Oui
23 M. OUSSAR Karim	Oui
24 Mme DELISLE Monique	Oui
25 M. ASSOUMANI Abdourahmane	Oui
26 Mme ASTGEN Fanny	Oui
27 M. HAMOU Gabriel	Oui
28 Mme KOUCHIT Assima	
29 M. LESTIOU Mickaël	
30 Mme FAVIER Saadia	
31 M. POLAT Bedirhan	
32 Mme LOUISE Béatrice	
33 M. CHOPERENA Steve	
34 Mme CORBY Delphine	
35 M. FANSI Majirus	
36 Mme GUENNEGUEZ Stéphanie	
37 M. SEVRETTE Guillaume	
38 Mme DELOUCHE Alice	
39 M. BALLET Olivier	
40 Mme BONIFAS Delphine	
41 M. HAMADI Saïd	
42 Mme BENZEGUIR Zineb	
43 M. DHERBECOURT Yannick	
44 Mme PANTALEÃO Deborah	
45 M. DELMAS André	

# Elections Municipales second tour du 28 Juin 2020

Département 91 Essonne  
Commune 340 - Lisses

Candidat au conseil  
communautaire

## 01 LISSES 2020

1 M. LAFON Thierry	Oui
2 Mme AMICEL Nathalie	Oui
3 M. PRUVOT Pascal	Oui
4 Mme FRENEUIL Joëlle	
5 M. BOISRIVEAU Claude	
6 Mme PETTAROS Liliane	
7 M. BUSSIERE Jean-Lou	
8 Mme SONILHAC Caroline	
9 M. MASSON Joël	
10 Mme BAUD Stéphanie	
11 M. PINHEIRO Tony	
12 Mme DIGUET Aline	
13 M. COLLAS Alain	
14 Mme BARYCA Martine	
15 M. COLLIN Patrick	
16 Mme BARBARIN Lydie	
17 M. HENRY Thomas	
18 Mme SPLUGA Annie	
19 M. AGUIAR Nicolas	
20 Mme THUEGAZ Aurélie	
21 M. SZABO Jean	
22 Mme BERTOLOTTI Apolline	
23 M. DE ALMEIDA PIEDADE Manuel (Nationalité : Portugaise)	
24 Mme AÏMENE Amina	
25 M. GEERAERT Bruno	
26 Mme MANSUY Josette	
27 M. GRUHIER Andre	
28 Mme HARNOIS Armelle	
29 M. NEVEU Frederic	
30 Mme THIRIOUX Leslie	
31 M. GOUPIL Patrick	

# Elections Municipales second tour du 28 Juin 2020

## Département 91 Essonne Commune 340 - Lisses

Candidat au conseil  
communautaire

### 02 SERVIR LISSES

1 M. SOULOUMIAC Michel	Oui
2 Mme VARIN Caroline	Oui
3 M. MORIN Jean-Marc	Oui
4 Mme VACHER Estelle	
5 M. DIMUR Roland	
6 Mme ALLARD-MEEUS Marie	
7 M. MARQUES Pascal	
8 Mme BOISSÉ Brigitte	
9 M. GUILLOU Damien	
10 Mme RANGUÉ Sabine	
11 M. GABORY Jordan	
12 Mme JOUNY Isabelle	
13 M. BOURGUIGNON Ludovic	
14 Mme RUE Elodie	
15 M. PARISET Gérard	
16 Mme PERCEY Cindy	
17 M. BOYER Frédéric	
18 Mme HEURTEAUT Jocelyne	
19 M. PERROT Philippe	
20 Mme BLANCHARD Christine	
21 M. BIREBENT Gérard	
22 Mme MACRON Michèle	
23 M. SAHRAOUI Ahmed	
24 Mme HUET Martine	
25 M. BURRONI Marc	
26 Mme DOUGÉ Laurence	
27 M. GUION Gaël	
28 Mme DROUET Catherine	
29 M. SAMIER Patrick	
30 Mme SEBBEN Geneviève	
31 M. RÉVILLE Guillaume	